

## ➤ Mobilité et aménagement du territoire : repenser les déplacements au service des communes

**F**ace aux enjeux de densification, de mobilité, de qualité de vie et de transition territoriale, les communes doivent aujourd'hui repenser l'organisation de leurs déplacements et de leurs espaces publics. Yannick Allegra, Directeur du bureau de Genève de RGR SA, revient sur les grands défis auxquels les communes romandes sont confrontées. Fort de son expérience dans l'ingénierie de la mobilité et la planification des transports, il explique comment une approche pragmatique, multimodale et adaptée aux réalités locales permet d'accompagner les collectivités dans la conception de solutions de mobilité plus cohérentes, plus sûres et mieux intégrées au développement territorial.

**Les communes romandes doivent aujourd'hui concilier développement territorial, mobilité, qualité de vie et maîtrise de l'espace disponible. En quoi la mobilité est-elle devenue un élément central de l'aménagement du territoire ?**

**Yannick Allegra :** La mobilité est étroitement liée à l'aménagement du territoire : la localisation des logements et des activités, l'organisation des réseaux et l'accessibilité doivent être pensés de manière cohérente. Cette approche doit également intégrer les enjeux environnementaux. Les plans climat cantonaux orientent les politiques publiques, notamment en matière de mobilité. Pour les communes, l'enjeu est de garantir la viabilité des systèmes et leur capacité à évoluer, en assurant une bonne complémentarité entre les modes de déplacement et en conciliant les usages de l'espace public. La sécurité doit rester une priorité dans chaque projet.

**À travers vos missions auprès d'acteurs publics et privés, quels sont les principaux défis que vous observez aujourd'hui dans la planification des déplacements à l'échelle communale ?**

**Yannick Allegra :** Le contexte législatif, notamment avec l'arrivée des plans climat, oriente fortement les projets. Les collectivités souhaitent rééquilibrer l'espace public entre les différents usages et améliorer sa qualité. La piétonnisation peut apporter des effets très bénéfiques, notamment en milieu urbain, pour favoriser les mobilités actives et améliorer la qualité des espaces publics. Elle nécessite toutefois une analyse fine de ses impacts sur les différents flux et usages : transport de marchandises, déplacements professionnels, livraisons, collecte des déchets ou accès des ser-

vices d'urgence. Lorsque le réseau routier est congestionné, les transports publics peuvent également être pénalisés. L'enjeu est donc de trouver le juste équilibre. RGR joue un rôle de modérateur et d'accompagnement, avec une approche pragmatique adaptée à chaque contexte local. Les projets évoluent ainsi vers une logique de transfert modal et de multimodalité.

**La densification vers l'intérieur modifie les usages, les accès, les flux et les besoins en stationnement. Comment anticiper ces impacts dès les premières phases d'un projet territorial ?**

**Yannick Allegra :** La densification vers l'intérieur implique d'anticiper dès les premières phases d'un projet les évolutions des usages, des accès, des flux et des besoins en stationnement. Cette réflexion s'inscrit notamment dans le concept de la ville du quart d'heure, qui vise à rapprocher les services et les activités des lieux de vie. La pression sur le stationnement automobile constitue un enjeu important et peut influencer le taux de motorisation. Avec la réduction progressive du stationnement en surface, il devient nécessaire de développer des solutions adaptées : mutualisation des places, parkings souterrains, P+R ou espaces dédiés au covoiturage. Cette anticipation doit également intégrer les besoins en stationnement des vélos et des deux-roues motorisés, avec des places vélos sécurisées et facilement accessibles. L'objectif est de garantir un fonctionnement cohérent du projet à long terme.

**La mobilité douce et active occupe une place croissante dans les politiques communales. Quelles conditions doivent être**



Yannick Allegra,  
Directeur du bureau de Genève

© RGR SA

**réunies pour que ces aménagements soient réellement sûrs, cohérents et utilisés au quotidien ?**

**Yannick Allegra :** Pour que les mobilités douces et actives soient réellement utilisées au quotidien, les aménagements doivent être attractifs, continus, lisibles et sûrs. L'augmentation des déplacements à vélo impose également d'adapter les infrastructures aux nouveaux usages, notamment aux vélos-cargos, tout en combinant des aménagements dédiés avec des zones partagées et une maîtrise des vitesses. Les traversées de carrefours constituent un enjeu majeur pour garantir la continuité et la sécurité des itinéraires cyclables et piétons. Il est également nécessaire de définir une politique claire de priorisation entre les dif-



férents modes. À Genève, RGR a notamment accompagné le canton dans la mise en œuvre de l'autorisation permettant aux cyclistes de tourner à droite au feu rouge, dans le cadre de la réglementation fédérale portée par l'OFROU.

**Certaines communes disposent de moyens techniques limités pour analyser leurs besoins en mobilité. En quoi le diagnostic, la donnée et l'expertise de terrain permettent-ils d'orienter les bonnes décisions ?**

**Yannick Allegra :** Le diagnostic constitue une étape fondamentale de toute étude de mobilité. Pour établir des constats précis et objectifs, il est essentiel de disposer de données fiables, robustes et collectées à l'aide de technologies adaptées. RGR met en œuvre des méthodes d'analyse innovantes permettant de croiser les données quantitatives avec l'expertise de terrain, afin d'établir des diagnostics précis et partagés. Cette approche permet ensuite de définir des solutions sur mesure, adaptées à la réalité de chaque territoire. Les données récoltées permettent enfin de suivre les effets des mesures mises en place, de les évaluer dans le temps et, si nécessaire, de les ajuster.

**L'acceptation locale des projets d'aménagement est devenue un enjeu majeur. Comment intégrer les attentes des habitants, des usagers, des commerçants et des autorités communales dans la conception des projets de mobilité ?**

**Yannick Allegra :** RGR privilégie une démarche fondée sur l'écoute des besoins, la compréhension des enjeux et leur intégration dans des projets transversaux. Les réponses doivent être adaptées au contexte local : les enjeux d'un centre d'agglomération ne sont pas les mêmes que ceux d'une commune périurbaine. Les démarches participatives font pleinement partie des projets, notamment à travers des mesures tests permettant d'échanger avec les usagers avant d'établir un bilan technique enrichi par leurs retours d'expérience. À Gland, le

Plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS) a notamment donné lieu à plusieurs ateliers participatifs avec les habitants et à la mise en place de supports d'information dédiés. Le projet de la gare de Cornavin illustre également cette approche, avec des séances publiques organisées très en amont et des échanges avec les associations afin d'anticiper les oppositions et d'adapter les projets.

**“ RGR met en œuvre des méthodes d'analyse innovantes permettant d'établir des diagnostics précis et partagés. ”**

**La coordination entre transports publics, mobilité douce, trafic individuel motorisé, stationnement et espaces publics est devenue un enjeu central pour les communes. Comment une approche multimodale permet-elle de mieux organiser ces différents usages à l'échelle locale ?**

**Yannick Allegra :** Les politiques publiques de mobilité sont propres à chaque collectivité, en fonction de ses compétences, de ses responsabilités et des spécificités de son territoire. Le rôle de RGR consiste à accompagner les acteurs publics dans la définition de leurs choix et à garantir leur cohérence et leur bonne mise en œuvre. Une approche multimodale est aujourd'hui indispensable, mais la place accordée à chaque mode de déplacement doit être adaptée aux caractéristiques du territoire et aux choix opérés localement. Grâce à sa maîtrise des différentes solutions de mobilité, RGR formule des recommandations cohérentes tout en veillant au bon fonctionnement et à l'accessibilité de l'ensemble du réseau. Dans un contexte où les possibilités d'extension du réseau routier sont limitées, l'enjeu est également d'optimiser les infrastructures existantes.

**Au regard de votre expérience, quels éléments doivent rester au cœur des stratégies de mobilité communales dans les années à venir ?**

**Yannick Allegra :** Les stratégies de mobilité communales devront avant tout rester ancrées dans la réalité de chaque territoire. Il n'existe pas de solution universelle : les réponses doivent tenir compte des spécificités locales, des objectifs politiques, des contraintes réglementaires et des enjeux climatiques. Dans un contexte où les possibilités d'extension de la voirie sont limitées et où les attentes en matière de qualité de vie, de sécurité et d'accessibilité augmentent, l'enjeu sera d'optimiser les infrastructures existantes. La complémentarité entre mobilité active, transports publics, trafic professionnel et mobilité individuelle devra guider les choix d'aménagement. Les communes devront également anticiper l'évolution des usages et intégrer les innovations susceptibles de transformer les déplacements, notamment la mobilité partagée, le MaaS ou les véhicules autonomes. C'est en conciliant ces différentes dimensions que nous pourrions construire des systèmes de mobilité cohérents, durables et adaptés aux évolutions de demain.